

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/04/2025 - 3493 - 1980 B 00198 - 319 599 627 - GARAGE 45 AUTO

GARAGE 45 AUTO

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 182 rue Marcelin Berthelot
45400 FLEURY LES AUBRAIS
319 599 627 RCS ORLEANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 FEVRIER 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 135 994,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	135 994,67 €
A titre de dividende global à l'Associée Unique	120 000,00 €
Soit par part	600,00 €
Le solde	15 994,67 €
Au compte « autres réserves ».	

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais réglementaires.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2023 :

Dividende global distribué : 108 574,00 €

Soit par part : 542,87 €

Exercice clos le 31/12/2022 :

Dividende global distribué : 60 000,00 €

Soit par part : 300,00 €

Exercice clos le 31/12/2021 :

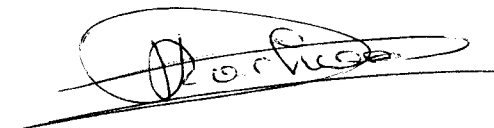
Dividende global distribué : 46 000,00 €

Soit par part : 230,00 €

Certifié conforme

Le Gérant

Monsieur Denis ROCHARD



GARAGE 45 AUTO

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 182 rue Marcelin Berthelot
45400 FLEURY LES AUBRAIS
319 599 627 RCS ORLEANS

PROCURATION

Je soussigné Monsieur Denis ROCHARD,

Agissant en qualité de gérant de la Société GARAGE 45 AUTO,

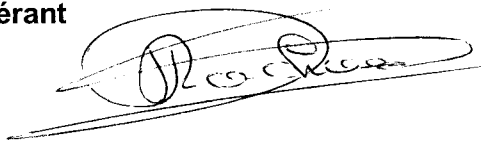
Donne par les présentes pouvoir au cabinet Cerfrance Alliance Centre, 4 Allée Prométhée -
Les Propylées à Chartres - 28000

- de pour moi et en mon nom, réaliser toutes déclarations se rapportant à ma demande de dépôt des comptes clos le 31 décembre 2024 ;
- le cas échéant, procéder au dépôt de toutes pièces annexes et justificatives requises et signer tous documents ou fichiers, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et en général faire tout ce qui sera utile et nécessaire ;
- recevoir les récépissés, certificats, factures et tous documents délivrés par les différents organismes.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à FLEURY LES AUBRAIS,
Le 28 février 2025.

Monsieur Denis ROCHARD
Gérant



Désignation de l'entreprise		EURL GARAGE 45 AUTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		142 rue MARCELIN BERTHELOT 45410 FLEURY LES AUBRAIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 1 9 5 9 9 6 2 7 0 0 0 2 7		Néant		*	
				Exercice N clos le.		31/12/2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 600	1 600	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	68 478	58 010	10 467
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	209 870	139 968	69 901
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	43 220		43 220
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 189		4 189
		TOTAL (II)	BJ	BK	327 357	199 579	127 778
		Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
	CRÉANCES	En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	35 509		35 509
	DIVERS	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	97 618		97 618
Autres créances (3)		BZ	CA	28 279		28 279	
Comptes de régularisation	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	98 916		98 916	
	Disponibilités	CF	CG	139 409		139 409	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 634		1 634	
	TOTAL (III)	CJ	CK	401 369		401 369	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		728 727	1A	199 579	529 147
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

copie certifiée conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL GARAGE 45 AUTO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	2 058
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	142 063
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	135 994
	Subventions d'investissement			DJ	43
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	288 161
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 984
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	153 162
	Dettes fiscales et sociales			DY	82 183
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1 656
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	240 986	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	529 147	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	240 409
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL GARAGE 45 AUTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 529 148 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 135 995 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 mettant à jour le règlement de l'ANC 2014-04 du 05 juin 2014 à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

■ Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre

■ règles et méthodes comptables

terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 600			1 600
Immobilisations corporelles	247 312	45 598	14 562	278 348
Immobilisations financières	46 270	1 140		47 410
Total	295 182	46 738	14 562	327 358
Immobilisations incorporelles	1 600			1 600
Immobilisations corporelles	190 734	21 807	14 562	197 979
Immobilisations financières				
Total	192 334	21 807	14 562	199 579
ACTIF NET				127 779

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		45 598	1 140	46 738
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		45 598	1 140	46 738
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 562		14 562
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		14 562		14 562

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 131 723 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 190		4 190
Créances Clients et Comptes rattachés			
Créances Clients et Comptes rattachés	97 619	97 619	
Autres	28 280	28 280	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 634	1 634	
Total	131 723	127 533	4 190
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	16 080
Banque - Intérêts courus à recevoir	68
Total	16 148

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 240 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 984	3 407	577	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 163	153 163		
Dettes fiscales et sociales	82 184	82 184		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 656	1 656		
Produits constatés d'avance				
Total	240 987	240 410	577	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 318			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 974
Dettes provis. pr congés à payer	20 140
Charges sociales s/congés à payer	6 423
Charges sociales - charges à payer	17 100
Total	45 637

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 634		
Total	1 634		